

POLITIQUE QUALITE

Fort de la compréhension de son contexte, fidèle à sa devise « *L'Assainissement pour un meilleur cadre de vie* », et ses orientations stratégiques, l'Office National de l'Assainissement du Sénégal s'est engagé depuis 2007 sur la voie de l'amélioration continue des services qu'il propose et vise à mieux répondre aux exigences des parties intéressées.

C'est dans cette optique que l'ONAS déploie une politique qualité articulée autour des axes suivants :

- Axe 1 : l'efficacité opérationnelle
- Axe 2 : l'amélioration du réseau d'assainissement
- Axe 3 : le respect des exigences de la réglementation
- Axe 4 : la performance budgétaire
- Axe 5 : l'entretien et le développement des compétences et du savoir faire
- Axe 6 : l'écoute permanente de nos parties intéressées à travers un dispositif permettant de mieux cerner et comprendre l'évolution de leurs besoins et attentes ;

Ces axes sont déclinés autour d'objectifs qualité surveillés et mesurés par chaque pilote de processus pour garantir l'atteinte des résultats escomptés.

J'exhorte ainsi chacun de mes collaborateurs à s'impliquer pleinement dans la satisfaction entière et complète de nos clients qui sont notre raison d'être. Nous devons également donner le meilleur de nous-mêmes pour assurer l'amélioration continue de nos performances dans cette démarche de progrès.

En tant que garant de l'efficacité du Système de Management de la Qualité, je m'engage à mettre à disposition les ressources nécessaires à la mise en œuvre de notre politique qualité.

Je veillerai à l'identification et au suivi des objectifs, des risques et opportunités, des enjeux et à la cohérence entre nos prises de décisions et nos orientations stratégiques pour une amélioration continue de notre Système de Management de la Qualité.

MAI 2018



Lansana Gagny SAKHO